

Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE : --

Il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré le 14 novembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente au 100, place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Nature de la demande :

Demande visant à permettre l'usage conditionnel « résidence de tourisme » sur la propriété située au 2292, chemin du Lac-Nantel Sud, lot 5 415 091 du cadastre du Québec.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de cette séance.

DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 26e jour d'octobre deux mille dix-sept.



*Danielle Gauthier
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe
Service du greffe*